



## TENERIFE WALKING FESTIVAL 2019

### Règlement

Pour participer au Tenerife Walking Festival, il faut remplir une série de formalités indispensables:

1. Pour les membres de la fédération:
  - a. L'inscription au festival vaut pour déclaration de validité de votre licence fédérale de randonneur et de sa conformité avec les conditions minimales en termes d'assurance en cas d'accident.\*
  - b. Si votre licence fédérale ne couvre pas les accidents sur le territoire des Canaries, vous devez souscrire une assurance complémentaire auprès de votre société d'assurances.
2. Pour les non-membres de la fédération: les participants devront cocher l'option « non fédérés » pour chaque randonnée, dont le montant inclut le prix de l'assurance obligatoire »
3. La participation est interdite aux enfants de moins de 12 ans. Les mineurs entre 13 et 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte majeur qui considère le mineur comme capable à faire la randonnée choisie et qui est responsable du mineur à tous les effets.
4. De même, les personnes handicapées doivent être accompagnées d'un adulte responsable et informer l'organisation de cette circonstance.
5. Tous les participants doivent agir de façon responsable afin de respecter l'environnement et de favoriser à tout moment sa conservation et l'équilibre social.
6. Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les itinéraires.
7. Toutes les randonnées seront dirigées par des guides officiels expérimentés ainsi que par volontaires dûment identifiés. Tous les participants doivent suivre leurs indications et instructions à tout moment.
8. L'utilisation de vêtements et de chaussures appropriés pour faire les randonnées est obligatoire. L'organisation peut interdire aux participants qui ne respectent pas cette règle de participer aux randonnées.
9. Il est convenable de porter des vêtements chauds et imperméables, de la nourriture et des liquides suffisants, un chapeau ou une casquette et un écran solaire pour faire les randonnées.
10. Le mauvais temps n'empêche pas aux participants de faire les randonnées. Cependant, l'organisation peut modifier ou supprimer les itinéraires du programme si elle estime qu'il y a danger pour l'intégrité physique des participants.
11. En cas d'annulation de l'événement de la part de l'organisation pour cause d'intempéries, le montant des excursions sera remboursé aux participants.



12. Une fois effectuée l'inscription, l'organisation ne remboursera pas le montant si le participant décide d'annuler son assistance à l'évènement pour quelque cause que ce soit, même pour cause justifiée.
13. L'inscription est personnelle et intransférable et implique l'acceptation de ce règlement.
14. Le minimum de personnes inscrites doit être de 20 personnes. S'il y a moins de 20 personnes, les personnes inscrites seraient réparties sur d'autres excursions.

*\*Lorsque le participant confirmera qu'il possède une licence fédérative et que celle-ci couvre au moins l'assurance accidents dans le territoire des îles Canaries, il exonérera l'organisation de toute responsabilité en cas de dommage corporel et/ou d'accident. L'inscription du participant implique l'acceptation de ce règlement.*

### **L'inscription au Tenerife Walking Festival 2018**

#### **AUTORISE**

SPET, TURISMO DE TENERIFE, S.A. à réaliser un reportage photographique et audiovisuel concernant les activités au regard desquelles pourrait être divulguée une photographie de vous-même.

Le reportage photographique et audiovisuel pourra être diffusé sur n'importe quel média (TV, presse, Internet, etc.) ainsi que sur l'ensemble des supports publicitaires et médiatiques (brochures, pancartes, affiches, page web, mémoire d'activités, publications, reportages, etc.), sans aucune limitation y compris en ce qui concerne les médias ou supports nécessaires à la diffusion des programmes et des activités réalisés par SPET, TURISMO DE TENERIFE, S.A., directement ou par un tiers pour la mission de promotion touristique des îles Canaries.

La présente autorisation est délivrée à titre temporaire sans aucune limitation géographique.

Cette autorisation est entièrement gratuite et le signataire s'engage à n'exiger ou réclamer aucune compensation, versement, remboursement ou indemnité en échange de la présente autorisation librement émise en faveur de SPET, TURISMO DE TENERIFE, S.A. pour l'utilisation de son image.